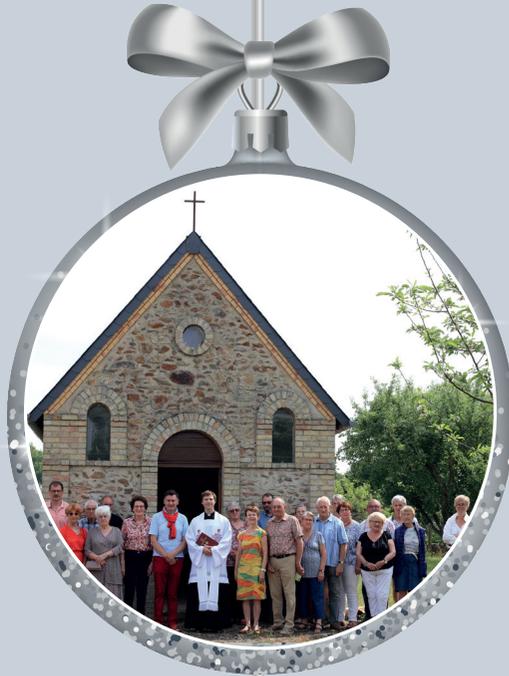


WWW.SOUGELEGANELON.FR

Sougé le Ganelon



BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2024



2024 BONNE ANNEE

Sommaire

02 ÉDITO

02 Le mot du maire

03 VIE DE LA COMMUNE EN 2023

03 Hommages

04 Actualités

10 Ecole

12 Services

16 Dossier en cours

17 Intercommunalité

Parc naturel régional de
Normandie Maine

18 Voirie, travaux et achats

19 ASSOCIATIONS

26 ÉTAT CIVIL, LOCATION DE SALLES, CONCESSIONS

27 COMPTES ADMINISTRATIFS

28 AGENDA, NUMÉROS UTILES

Mot du maire

Le Conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2024, tout particulièrement aux nouveaux habitants qui ont choisi de vivre sur notre territoire communal. Notre Conseil municipal est endeuillé par le décès, le 21 novembre 2023, de Gérard Boulay, élu depuis 2014.

Ce bulletin, que nous publions une fois par an, est un excellent moyen de vous rendre compte des actions de la Municipalité pour l'année 2023.

Nous avons, en effet, mené à bien un certain nombre d'initiatives, inscrites au programme de mandat, dont vous trouverez la description à la lecture de ces pages.

Voici les principales :

Les principaux sujets 2023 concernent :

- La **réparation de l'étanchéité** des 5 000 m² du bassin lagunaire de la station d'épuration (259 000 €) après 6 années de procédure judiciaire au Tribunal Administratif, soldée par un accord financier substantiel au bénéfice de la commune,
- La **création d'une cuisine** office traiteur à la salle des Associations (87 800 €) dans un ancien entrepôt afin de permettre à la population d'organiser des événements avec un point chaud. Cet équipement a été financé à près de 70 % par des subventions, permettant à la commune de diminuer sa participation,
- La confirmation de notre classement **3 fleurs***** au concours régional des « villes et villages fleuris » pour les trois prochaines années, résultat d'un travail constant et exigeant entre les élus et notre service technique,
- Le **lancement d'une souscription** publique, avec un montant de dons de 3 370 € récoltés, pour le financement de la restauration de statues de l'église,
- Le **soutien financier à nos associations communales** par le vote d'une subvention annuelle de fonctionnement.

Nous avons également procédé à l'achat de la maison dite Marcel Fiaudrin, avec dépendance et jardin (8000 €) pour y créer un espace d'animation, d'exposition et de sauvegarder ce patrimoine typique des maisons de tisserands du 19^{ème} siècle. Cet achat a été soutenu par deux associations à hauteur de 7 000 € de dons.

Une procédure d'instruction d'un permis de construire pour un **parc photovoltaïque au sol** (4,4 Mw) sur un terrain classé en zone d'activité économique (propriété de la CCHSAM), au Gué Ory a été engagée afin de produire de l'énergie décarbonée.

Un **Hommage posthume** à Daniel Geslin, ancien Premier Adjoint, pour 31 ans de mandat municipal, a été organisé. Le jardin du city stade porte désormais son nom.

Cette année, la commune accueillera le **comice agricole cantonal** les 23 et 24 août : nous avons besoin de la mobilisation du plus grand nombre pour réussir cet événement qui a besoin de bénévoles !

Enfin, je souhaite féliciter nos **sapeurs-pompiers** dont les missions se sont intensifiées en 2023.

Pour vous tenir au courant, n'hésitez pas à consulter le site internet communal (sougeleganelon.fr) où nous mettons en ligne beaucoup d'informations et téléchargez (gratuitement) l'application **PanneauPocket** pour recevoir, sur vos téléphones portables, informations et alertes.

Malgré un certain nombre de difficultés d'actualités à surmonter, votre Conseil municipal continue d'investir sans augmenter les taux d'imposition communaux.

En vous renouvelant mes vœux de santé et de bonheur pour l'année qui débute !

Philippe Rallu
Maire

1^{er} vice-Président CCHSAM

www.sougeleganelon.fr - **panneaupocket**

Homages

GÉRARD BOULAY



Nous déplorons le décès de Gérard qui laisse un grand vide dans notre commune. Ses obsèques se sont déroulées le mardi 28 novembre 2023. Gérard répondait toujours présent lorsqu'on lui demandait de participer.

Elu conseiller municipal en 2014, réélu en 2020, il était très assidu à nos réunions. Il était membre de la commission du service technique et délégué suppléant au syndicat d'eau.

En janvier 2021, il prend la présidence de l'association communale « *Génération Mouvement Les Aînés ruraux* » et prend également des responsabilités au niveau cantonal.

Au niveau communal, cette association compte 114 membres et organise des événements tous les mois. En avril 2024, ce seront d'ailleurs les 50 ans de cette association que Gérard commençait à préparer, avec son Bureau.

Fils unique, Gérard était un enfant de Sougé puisque né au petit champ de la pierre. Il est toujours resté sur notre commune car il effectua toute sa carrière professionnelle à Hutchinson à partir de 1968, après avoir travaillé comme aide familial chez ses parents dès l'âge de 13 ans ½. Dans cette entreprise, il fut Membre du CE pendant 18 ans et délégué du personnel pendant 32 ans.

Au nom du Conseil municipal, qu'il me soit permis de remercier Gérard pour ce qu'il a fait pour notre commune.

Philippe Rallu

MARCEL FIAUDRIN, UNE PERSONNALITÉ ATTACHANTE

Marcel nous a quittés le 25 décembre 2022. Enfant de la commune, il a marqué la vie communale.

Agent de maîtrise à LIF (Les Isolants Français), Marcel intégra la musique le 14 juillet 1950 et en devint le directeur en 1971, succédant à Alfred **Mousoir**. Son esprit de camaraderie a donné à la Société de Musique de notre commune un élan durable et une présence incontournable lors des célébrations patriotiques et fêtes communales. Cette association, la plus ancienne de notre commune a été créée en 1886 par Victor **Léger**, qui portait alors le nom de « *Société Sainte Cécile de Sougé le Ganelon* ». Cette société changea de nom en 1927 pour devenir l'« *Association musicale des ouvriers de la Gaudinière* ».

Marcel a fait aussi partie de nos Anciens qui se sont impliqués toute leur vie à Sougé : Joueur de foot à la Sougéenne de 1951 à 1957, Membre de la Société de Chasse, Membre de la pêche, Membre des Anciens d'Afrique du Nord puisque Ancien combattant en Tunisie ... Présent aussi à toutes les assemblées générales pour le plaisir de revoir ses camarades.

Marcel savait raconter des histoires et « *pousser la chansonnette* ». Ses talents d'orateur étaient toujours très appréciés et attendus pendant les repas. Il savait captiver son public avec sa voix dynamique et sa gestuelle. Il n'oubliait jamais de sourire, heureux de donner plaisir aux autres. Il avait une mémoire extraordinaire des lieux, de la vie d'autrefois, des gens : il était un véritable

généalogiste tant sa pensée était précise et nette. Avec le départ de Marcel, nous perdons la mémoire vivante de notre commune.



UNE MAISON POUR LE SOUVENIR ET LA SAUVEGARDE



Samedi 23 septembre, la commune est devenue propriétaire de la maison située au 2 rue de l'Escole Corbin, petite maison en pierre datant du 19ème siècle.

Le Conseil municipal a souhaité se porter acquéreur de cette maison afin de conserver ce bâti rural construit en pierres dont certaines en roussard et enduites de mortier de chaux. Témoins d'une époque, ces maisons de pierres, avec

leur environnement, nécessitent d'être préservées. Elles sont la mémoire des communes de notre territoire.

C'est aussi un lieu de vie où demeura Marcel **Fiaudrin**

Ce projet a voulu être aussi le projet de 2 associations (Mémoire et patrimoine de Sougé et Musique municipale), en hommage à Marcel. Leur collaboration a d'abord été financière avec un versement de 7000 € pour l'acquisition du bien par la commune (d'un montant de 8000 € hors frais). Elle continuera ensuite par un soutien dans la restauration du bâtiment et l'animation de ces locaux.

En fin d'année 2023, le nettoyage du jardin et la démolition de l'appentis ont permis de mettre en valeur le bâti existant. Dès 2024, il est prévu de restaurer l'intérieur de la dépendance afin d'y recevoir une première exposition à l'été 2024.

En fin d'année, à la demande de la commune, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est venu découvrir le bâtiment. Leur expertise sera demandée pour sa restauration, des conseils pour l'agencement du jardin ainsi que la façade et les peintures des ouvrants. Ce projet sera présenté au jury du concours régional des villes et villages fleuris, en 2026.



Comission Marcel Fiaudrin

Hommages

DANIEL GESLIN, 31 ANS D'ENGAGEMENT D'UN ÉLU



Daniel est décédé le 4 décembre 2022. Natif de St Georges le Gaultier, il s'installa à Sougé en 1966 et fit sa carrière professionnelle à Hutchinson. Élu en 1989, il a travaillé tout au long de ses années de mandat avec 4 maires successifs : Gilbert **Chauveau**, Paulette **Chauveau**, Jean-Claude **Lebossé** et

Philippe **Rallu** à partir de 2011.

Il cessa ses fonctions en 2020 en ne se représentant pas aux élections municipales.

Nous retiendrons son investissement particulier pour le fleurissement communal. Avec Maurice **Danglos**, ils furent à l'origine de l'obtention du classement « 1 fleur » au fleurissement, en 1986. Aujourd'hui, grâce à son action, la commune est labellisée « 3 fleurs » au concours régional des villes et villages fleuris, ce qui est une belle récompense pour notre commune de moins de 1 000 habitants.

Son rôle d'Adjoint se transformait souvent en temps plein à l'atelier communal où il pouvait exprimer ses qualités techniques comme il le fit dans sa vie professionnelle. Il fut Membre du jury départemental du fleurissement, belle marque de reconnaissance de ses compétences.

Il a également siégé au Conseil communautaire de la Communauté de Communes.

A titre associatif, jusqu'en 2019, il fut Président pendant 19 ans du club « Générations Mouvement Les Aînés Ruraux » en assurant également un temps la vice-Présidence cantonale. Il fut un membre actif de la Société Sportive Sougéenne pour le football. Il participait à la banque alimentaire.

Titulaire de la Médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale (échelon vermeil) remise par le Maire le jour de ses obsèques sur son cercueil, de la Médaille du Mérite communal de Sougé le Ganelon et de la Médaille de l'Association Générations Mouvement Les Aînés Ruraux.

UN JARDIN, POUR LE SOUVENIR ET L'ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA COMMUNE

Le samedi 30 septembre, le Conseil municipal a tenu à lui rendre hommage pour ses 31 ans de mandat et son investissement dans le fleurissement de notre commune.

Daniel **Geslin** aimait les fleurs, les arbres et la nature. Il était donc tout naturel de le mettre à l'honneur dans un espace vert qu'il a beaucoup aimé : le jardin du polysport qui s'appellera dorénavant « Jardin Daniel **GESLIN** ».

Cette inauguration s'est faite en présence de Guillaume, son fils, du sous-Préfet Olivier **Compain**, de la Députée Julie **Delpech**, du Sénateur Jean Pierre **Vogel**, de la Conseillère régionale Anne **Beauchef**, de la vice-Présidente du Conseil départemental Fabienne **Labrette-Ménager**, du Conseiller départemental Gérard **Galpin**, du Président de la communauté de communes Philippe **Martin**, de l'Adjudant-Chef de gendarmerie et de Jean-Claude **Lebossé**, ancien Maire. Philippe **Rallu** a salué son engagement pour la commune pendant plus de 30 ans



Jardin Daniel Geslin

dont 25 ans à titre de 1er adjoint au Maire en charge du service technique. Cette longévité est aujourd'hui rare et mérite d'être saluée.

Il rappela notamment que dans ce jardin, Daniel **Geslin**, très bricoleur, créa des arches décoratives avec des anciens lustres de l'église.



Actualités

VOEUX DU MAIRE



Après 2 années d'interruption due à la COVID-19, vendredi 6 janvier à la salle polyvalente « *Gilbert Chauveau* », le Maire et le Conseil municipal ont eu le plaisir de retrouver les habitants de Sougé pour la cérémonie des vœux 2023. **180 personnes** ont répondu à cette invitation. Le Maire a retracé les principales réalisations et événements de 2022, puis a présenté les actions prévues pour

l'année 2023.

Philippe **Rallu** a rappelé le but de la Municipalité de travailler au service de la commune, dans une excellente ambiance au sein du Conseil municipal.

Ce fut aussi l'occasion de mettre à l'honneur le travail et l'engagement de 2 personnes : Catherine **Tournelle** et Nicole **Dorneau**.

Catherine **Tournelle**, secrétaire de mairie : **Remise de la Médaille Régionale, Départementale et Communale – échelon Vermeil – 30 ans d'ancienneté.**

Entrée à la mairie le 1er novembre 1991 à sa sortie d'études, à 20 ans. Elle a passé différents concours et examens professionnels permettant sa titularisation.

Nicole **Dorneau**, ancienne Présidente de l'Association « *Mémoire et Patrimoine de Sougé le Ganelon* », **remise de la Médaille du Mérite communal (médaille n° 35)** en remerciement de 7 années d'engagement associatif.

La cérémonie des vœux s'est terminée de façon très conviviale autour de la traditionnelle brioche.



REMISE DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vendredi 2 juin 2023, les associations communales étaient accueillies en Mairie pour recevoir leur subvention de fonctionnement.

6 495 € ont ainsi été remis aux associations suivantes : Parents d'élèves du Sivos (APE), coopérative scolaire, société de chasse, la truite des Alpes mancelles (pêche), Mémoire et Patrimoine de Sougé, Comité des fêtes, Association sougéenne danse et loisirs, les Fous du volant 72 (badminton), Amicale des sapeurs-pompiers de Sougé, Générations Mouvement Les Aînés Ruraux, Union Sportive des Alpes

Mancelles (USAM - foot), Société de musique. Certaines associations communales ne demandent pas de subvention.

Le nombre d'associations sur notre commune est actuellement de 14. Par ailleurs, la commune subventionne des associations hors commune pour un **montant cumulé de 1 431 €.**

A cette occasion, chaque représentant d'association a pu présenter ses projets et le Maire a fait un rappel des dossiers en cours.



LES EMPLOYÉS AU SERVICE DE LA COMMUNE



Le jeudi 6 avril, la Municipalité a tenu à saluer le départ en retraite de **Caroline Beslin** (agent des services techniques) pour l'ensemble de sa carrière professionnelle au service de notre commune. C'est autour

d'un verre de l'amitié que collègues et élus ont partagé souvenirs et anecdotes. Ce fut l'occasion aussi de lui souhaiter le meilleur pour cette nouvelle vie.

JOURNÉE PLANTATION DE VIVACES EN PIED DE MUR

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) dans le cadre de ses missions en matière d'urbanisme, d'aménagement et développement auprès des collectivités a proposé une journée consacrée aux plantations de vivaces en pied de murs.

Le vendredi 1er décembre, un atelier était organisé dans la commune de St Léonard des bois. Ce fut l'occasion pour

les employés techniques et 2 élus de Sougé de se former à une meilleure connaissance des vivaces, leur plantation et leur entretien.

Ce temps d'apprentissage fut à la fois pédagogique et pratique puisque l'après-midi a été consacré aux plantations en pied de mur dans différents endroits de la commune de St Léonard.



UNE NAISSANCE, UN ARBRE



Quoi de mieux pour symboliser une naissance que de planter un arbre, symbole de vie et de croissance.

Samedi 16 décembre, à l'invitation du Maire et du Conseil municipal, parents, grands-parents étaient présents pour l'inauguration des arbres de **Naëlia, Ewen, James et Apolline**.

Cette année, un platane, un érable et des cerisiers ont été plantés aux lotissements de la Plaine des Boulaies et du Pressoir.

Au pied de chaque arbre, une plaque au prénom de l'enfant est installée permettant de créer un lien affectif avec l'arbre.

Depuis 2018, la commune participe au projet « une naissance, un arbre » soutenu par la région des Pays de Loire.

CHAPELLE SAINTE MARGUERITE DES CHARDONNERETS

La commune a acquis cette chapelle pour 1 euro symbolique en 2003 et l'a restaurée entre 2004 et 2006. Cette chapelle témoigne de la piété de nos ancêtres et du culte de Sainte Marguerite. A la fin du XVIe siècle, la seigneurie de la Chapelle appartenait à Dame **Corbin de Boispitard** : seigneurie qui comprenait presque tout le territoire de Sougé, sur la rive droite de la Sarthe. Rappelons que cette chapelle subsiste en sa forme actuelle grâce à la commune qui, sous le mandat de Jean-Claude **Lebossé**, ancien Maire, avait voté 15 000 € de crédit pour procéder à son sauvetage. Entretien par la commune ainsi que le terrain autour, ce petit édifice était venu remplacer une église plus ancienne dont on

peut voir encore aujourd'hui les traces de la nef.

Samedi 17 juin en matinée, la famille **Derenne-Percheron** a fait don de 2 statues anciennes en bois peint qui étaient, à l'origine, dans la chapelle sainte Marguerite des Chardonnerets.

L'abbé Gautier **Terral**, curé des paroisses de Fresnay, Sougé et Oisseau était invité à procéder à la réception et à la réinstallation de ces deux éléments du patrimoine sougéen devant M. et Mme **Bernard Tournelle**, représentants la famille, et les invités présents.

A cet effet, la chapelle avait fait l'objet d'un nettoyage général lors de la journée citoyenne 2023.



REPAS DES AÎNÉS : LE PLAISIR DE SE RETROUVER



Les doyens à l'honneur

C'est dans une ambiance amicale et chaleureuse que le dimanche 5 novembre s'est déroulé le repas des Aînés à la salle polyvalente « Gilbert Chauveau ». Philippe **Rallu** et les Membres du Conseil municipal ont accueilli une centaine de personnes. L'abbé Gautier **Terral** a eu la gentillesse de répondre présent à cette invitation.

Le Maire, lors de son discours, a informé les personnes présentes de l'actualité de la commune et remercié les personnes qui ont permis le succès de cette journée.

Pour l'organisation et la décoration des tables, les membres du Conseil municipal (Sylvie **Beucher**, Brigitte **Boucher**, Gilles **Chevé**, Jean-Marc **Dorneau**, Martine **Julienne**, Pascal **Monnier**, Patrick **Mouetaux**) ainsi que Catherine **Tournelle**.

Pour le service, Ambre et Jade **Pitou**, Juliette **Busson**, Nathan **Gautier**, Amandine **Julienne** et l'expérience d'Angèle et de Josiane **Desalay**.



Pour la préparation du repas, la Maison **DURAND** (traiteur).

Pour l'ambiance musicale, Bruno **Buon**.

Cette année, les doyens présents au repas étaient Mme Simone **Evrard** née en 1927 et M. Louis **Bruneau** né en 1930.

Pour les personnes absentes, un repas sous forme de colis préparés par Carrefour Contact sera proposé en janvier 2024.

La distribution des 88 colis sera effectuée par les Membres du Conseil municipal.

S'INSTALLER À LA CAMPAGNE... CHOISIR SOUGÉ



Témoignage : « La quête d'un projet de rénovation permettant de concilier vie professionnelle en région parisienne et retour à la campagne, nous a conduits à Sougé le Ganelon en janvier 2021. Rapidement, nous avons été séduits par le charme du lieu et de ses environs : authenticité de la pierre, environnement naturel et paisible ainsi que la proximité des commodités essentielles au sein du village. Au-delà du cadre, la véritable valeur ajoutée réside dans la rencontre avec un voisinage accueillant et chaleureux. »

Gaétan **Veyret**
Claire **Lecuyer**

UNE AQUARELLE OFFERTE À LA COMMUNE

Lors de la séance du Conseil municipal de décembre 2022, Jean Marc **Dorneau**, Conseiller, a offert à la commune une aquarelle originale représentant l'église dont la reproduction avait fait l'objet d'une publication et impression dans le carnet « balade en images à Sougé » (aquarelles 2020).

Le Conseil a accepté ce don qui a été accroché dans la salle du Conseil municipal « Robert Tournelle ».



DON D'UN SECOND BANC PAR LA FAMILLE BIGNON



Mme Fernand **Bignon** et son beau-fils Jean Claude **Bignon** ont souhaité faire le don d'un nouveau banc pour commémorer le centenaire de l'entreprise Bignon (1923 - 2023). Il a été installé place de l'Église en remplacement du banc communal existant. Identique à celui offert en 2022, d'une très belle qualité esthétique, ces bancs participent à la beauté de notre place et sont très appréciés des promeneurs. La Municipalité remercie chaleureusement la famille pour cette très belle initiative.

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS (CATÉGORIE 3 FLEURS **)



La commune participe depuis 1986 au concours régional « villes et villages fleuris ». Depuis cette date, notre commune montre son attachement à ce label en se mobilisant et s'adaptant aux critères évolutifs et aux recommandations émises. Mercredi 14 juin, le jury du concours régional de fleurissement a été reçu sur la commune pour juger du maintien de son classement 3 fleurs attribué depuis 1997. Lors de son passage tous les 3 ans, le jury évalue la pertinence des aménagements floraux et des actions valorisant l'identité et le paysage de

la commune. Un livret reprenant toutes les actions mises en place depuis 2018 leur a été remis. Un circuit a permis de faire découvrir ces aménagements : fleurissement en pied de muruelle de la Sarragousserie et rue du logis, l'Escole Corbin (lavoir et aménagement d'un espace détente), parcelles communales en tonte différenciée, cimetière, plantations en pleine terre à Mortefontaine, plantations des arbres de naissance, voie douce du lotissement avec ses centaines de plants, rue St Honoré avec mise en valeur du village de pierres du foyer Anaïs. Au fil des étapes, le jury a prodigué conseils et recommandations. En novembre dernier, la commune a été confirmée 3 fleurs***. Le label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale mise en œuvre à travers le paysage, le végétal et le fleurissement. Les critères évoluent. Compte tenu des contraintes climatiques de plus en plus importantes, des changements indispensables sont en cours : diminution du nombre de jardinières, tontes

différenciées, engazonnement partiel du cimetière, plants en pleine terre. Les initiatives d'animations et de sauvegarde du patrimoine ont contribué également à cette distinction. A titre d'exemple, la mise en place d'une journée citoyenne, depuis 2 ans.

Prenez note dès à présent de notre prochaine journée citoyenne : samedi 1er juin 2024 après-midi.

Retour en images du circuit emprunté par le jury.



Le jury régional des villes et villages fleuris



Fleurissement : plantation en terre et en pied des murs



Le lavoir : aménagement d'un espace détente et plantation



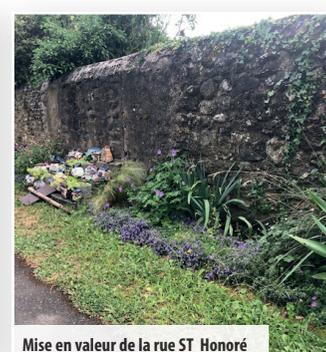
Gestion différenciée (parcelle du futur cimetière)



Lotissement : voie douce présentée au jury



Entrée du bourg : nouveaux massifs en prairie fleurie



Mise en valeur de la rue ST Honoré

JOURNÉE CITOYENNE ET BÉNÉVOLAT

Un **grand merci** aux personnes venues aider à l'embellissement de notre commune et qui ont contribué au succès du maintien de nos 3 fleurs.



Journée citoyenne : le 13 mai 2023



Participation des bénévoles dans l'année

LA PARTICIPATION CITOYENNE

A la demande d'habitants et après consultation de la gendarmerie, le Conseil municipal a voté la mise en place du dispositif « Participation Citoyenne ».

La participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit, qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune. Des référents citoyens volontaires sont sollicités par le Maire pour faire le relais entre les habitants et la brigade

de gendarmerie. En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les Forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité au quotidien. Elle permet également de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens et suscite leur adhésion.

Limites du dispositif :

- Respect des libertés individuelles
- Ne pas se substituer à la gendarmerie et au Maire

Une réunion d'information, animée par le lieutenant William Michon, Commandant de la communauté de Brigades de Oisseau le Petit, et le MDC **Le Plain**, gendarme référent pour notre commune (brigade de Fresnay sur Sarthe), a eu lieu le vendredi 15 décembre 2023 en Mairie, en présence des référents volontaires ayant accepté cette mission. Une réunion publique se tiendra le 18 janvier à 18h Salle des Associations pour présenter le dispositif à la population.

SALLE DES ASSOCIATIONS : INAUGURATION DE LA CUISINE OFFICE TRAITEUR



Samedi 30 septembre, la commune inaugurait la cuisine de la salle des Associations en présence de M. le sous-Préfet Olivier **Compain**, de Mme la Députée Julie **Delpech**, de M. le Sénateur Jean Pierre **Vogel**, de Mme la Conseillère régionale Anne **Beauchef**, de Mme la vice-Présidente du Conseil départemental Fabienne **Labrette-Ménager**, de M. le Conseiller départemental **Gérard Galpin**,

de M. le Président de la Communauté de Communes Philippe **Martin** et d'un grand nombre de sougéens.

Cet équipement prévu dans le programme du mandat du conseil 2020 /2026 est maintenant installé. Il va permettre d'offrir à la population sougéenne une location optimisée de la salle avec un point chaud.

La salle des Associations, ancienne cantine, est mise à disposition des habitants depuis la fin des années 1960. Rénovée en 2019, les travaux d'un montant de 42 000 € ont permis de moderniser entièrement l'intérieur de la salle avec mise aux normes d'accès aux Personnes à Mobilité Réduite (menuiseries extérieures, électricité, chauffage, peinture, mise aux normes des toilettes, achat d'électroménagers et mobilier neuf).

La nouvelle cuisine a été créée dans l'ancien garage attenant à la salle jusqu'à présent utilisé par le comité des fêtes.

Après des travaux importants de remise en état du local, cette cuisine a été équipée d'un lave-vaisselle, de 4 plaques électriques, d'un congélateur armoire, d'un réfrigérateur armoire, d'un four, de points d'eau et d'un local poubelle à l'extérieur avec prise traiteur.



CUISINE SALLE DES ASSOCIATIONS PLAN DE FINANCEMENT					
DÉPENSES	COÛT € HT	FINANCEMENT - RECETTES		MONTANT €	TAUX
Travaux	72 334	Subvention DETR		26 600	30%
Maîtrise d'oeuvre Cabinet Charles Monhée Architecture	10 737	Subvention LEADER		18 398	21%
Autres frais (SPS, Contrôle technique, Dia- gnostics avant travaux, Publications marchés, branchement gaz)	4 763	Subvention REGION FRDC Pacte Régional pour la Ruralité		15 340	18%
		Autofinancement (sans emprunt)		27 495	31%
Total dépenses	87 833	Total ressources		87 833	100%

Prix de la location : 100 € (tarif inchangé) ; en option la cuisine : 45 € (avec vaisselle pour 60 personnes comprise).

LE FOYER DE VIE ANAÏS DE SOUGÉ FÊTE SES TRENTE ANS DE PRÉSENCE SUR NOTRE COMMUNE



Agir pour Notre Société



A l'occasion du 30ème anniversaire du Foyer de vie, Philippe **Rallu** a remis au nom du Conseil municipal la Médaille du Mérite communal avec diplôme, à Mme **Denis**, directrice de l'établissement, en dédiant cette médaille à l'ensemble des résident(e)s du foyer, bien impliqués dans la vie communale. Ce fut l'occasion lors de cette journée festive de rappeler que cette structure fut inaugurée, il y a 30 ans, en présence de François **Fillon**, Président du Conseil général et Ministre, du Préfet Gilles **Bouilhaguet** et de Gilbert **Chauveau**, Maire de Sougé le Ganelon, accompagnés d'un grand nombre de personnalités locales et départementales. Ce même jour fut inauguré le bureau de poste. La Commune a soutenu cet événement en versant une subvention exceptionnelle de 500 €.

Mme Anne **Denis**, directrice :
« 2023 était une année importante pour le foyer de vie ANAÏS de Sougé-le-Ganelon. En effet, le foyer a soufflé ses 30 bougies le 23 Septembre 2023 dans le parc de l'établissement. A cette occasion, le foyer a reçu, avec beaucoup de reconnaissance, la médaille du Mérite communal de la part de M. le Maire Philippe **Rallu**. Beaucoup d'activités se sont également déroulées cette année : participation au championnat régional puis national de cross adapté (janvier et mars), représentation publique de la pièce de théâtre des résidents au Mans (avril), participation à la journée citoyenne sur la commune, projet « A ton sport, A ta santé » (Évènement sportif avec l'ensemble de la fondation ANAÏS, à Paris en juin), participation au festival d'Art organisé par le foyer de vie de Beaumont sur Sarthe (juin), participation à la kermesse de l'école de Sougé avec la mise en place et prêt des jeux en bois (juin) et la fabrication et mise

en bouteille de jus de pommes (octobre). Enfin en décembre, les résidents ont tenu un stand au marché de Noël de la commune et certains d'entre eux sont allés faire un séjour en Alsace pour clore cette année en beauté. 2024 sera une année charnière pour le foyer avec la mise en œuvre espérée du projet d'habitat hors-les-murs ainsi qu'en interne, l'évaluation provenant de la Haute Autorité de Santé (HAS) auquel l'établissement doit répondre tous les cinq ans. Le foyer de vie de Sougé de la fondation ANAÏS accueille 19 internes et 3 externes grâce au dévouement de 18 professionnels.

Si vous souhaitez vivre une expérience humaine riche et passionnante, rejoignez-nous en tant que bénévole. Prenez part à la vie du foyer et, ensemble, continuons à agir pour notre société ».





COMICE AGRICOLE À SOUGÉ

Le comice agricole cantonal se tiendra le samedi 24 août 2024 sur notre commune. Il sera précédé d'un loto le vendredi 23 août. Évènement important qui demande anticipation, organisation et bénévolat.

Cette manifestation ne pourrait avoir lieu sans les équipes de bénévoles qui œuvrent le jour de la fête et les mois précédents l'évènement.

Mot du Président Bruno **Depaïfve** :

L'association « *Comice agricole de Sougé le Ganelon* » a été créée afin de coordonner toutes les actions qui seront menées dans le cadre du comice agricole cantonal dans notre commune. Une première réunion a été initiée par la Municipalité en mars 2023 et a permis de constituer un comité organisateur d'une vingtaine de personnes. Au cours d'une deuxième réunion, le 4 mai, un bureau a été mis en place :

- Président : Bruno **Depaïfve**
- Vice-président : Christian **Lechat**
- Trésorière : Martine **Julienne**
- Trésorière adjointe : Pascale **Coupard**
- Secrétaire : Patricia **Depaïfve**
- Secrétaire adjointe : Brigitte **Boucher**

Deux réunions ont suivi permettant de constituer différentes commissions et définir un thème assez fédérateur : LES INSECTES. Ce thème donnera l'occasion de mettre en avant le rôle capital des insectes dans la biodiversité : pollinisation des plantes, fertilisation des sols... C'est également un thème très inspirant pour l'embellissement de notre commune.

Cet événement va nécessiter une forte mobilisation des habitants, aussi une première réunion publique a été organisée afin de convaincre des bénévoles de s'engager dans cette « aventure ».

Cette première rencontre a permis d'inscrire 59 bénévoles.



C'est donc un total de 88 personnes qui sont prêtes à s'investir, pour le moment, afin que ce comice soit un succès.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes présentes et nous espérons pouvoir en recruter de nouvelles.

Nous remercions également toutes les associations de la commune pour leur contribution financière nous permettant de constituer une trésorerie afin de financer les différentes actions déjà engagées. Cette contribution sera bien entendu remboursée à la fin de l'année 2024.

Afin de récolter des fonds, quelques actions ont été fixées :

- 2 lotos (dimanche 11 février et vendredi 23 août) ;
- une soirée théâtre le samedi 16 mars ;
- la vente de vins et de roses des sables ;
- la vente des encarts publicitaires de notre livret...

Vous serez informés des dates des réunions qui permettront de finaliser toutes ces activités, par messagerie électronique, pour ceux qui ont transmis leur adresse email, par message sur l'application Panneau Pocket ou affichage en Mairie.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre :

Mail : comicesouge2024@gmail.com

Téléphone : **07 62 86 09 71** ou

contact en Mairie

HISTOIRE DU COMICE AGRICOLE EN SARTHE

En 1833, pour développer l'économie française, le gouvernement décide d'accroître l'instruction par l'ouverture obligatoire d'écoles de garçons et les encouragements au progrès agricole. Les comices sont restructurés par une loi de mars 1851, tandis que les soutiens constants de l'État assurent leur essor. Ils doivent assumer deux types de mission : diffuser les nouvelles méthodes et représenter la profession agricole.

Les comices ont été les premières organisations professionnelles agricoles. Ils ont joué le rôle de relais pour transmettre au gouvernement les souhaits des paysans, et pour diffuser largement les nouvelles méthodes de culture et d'élevage. Leurs récompenses ont stimulé les paysans. Ils ont souvent été à l'origine de la fondation des premiers syndicats agricoles, selon le modèle du syndicat mixte, qui écartait de fait les ouvriers agricoles.

De nos jours, ils conservent un rôle de rapprochement entre ruraux et citadins.



École

De janvier à juin 2023, les élèves ont eu l'occasion d'aller au cinéma de Fresnay Sur Sarthe. Les classes de PS/MS et PS/GS ont pu visionner « *A table!* » le 23 janvier et « *Panda Petit Panda* » le 22 mai. Le 23 janvier, les classes de CE2 de Sougé et CM1/CM2 ont vu « *L'extraordinaire voyage de Marona* » et « *Paï* » le 9 juin. Les classes de CP et CE d'Assé ont vu « *Le mécano de la Générale* » le 16 janvier et « *Le Chien jaune de Mongolie* » le 22 mai.

Le 2 mars 2023, les maternelles sont allées au théâtre à Alençon et ont assisté au spectacle « *Ficelle* ».

Les élèves des classes élémentaires ont assisté à des rencontres orientation au plan d'eau de Conlie ou de Sillé le Guillaume.

Le voyage scolaire des maternelles s'est déroulé le 6 juin à Spaycific zoo et les élèves des classes élémentaires sont allés les 9 et 29 juin au Musée Robert Tatin, à Cossé-le-Vivien.

Le spectacle d'école a eu lieu le vendredi soir 16 juin à 19h à la salle polyvalente de Sougé le Ganelon. Depuis la rentrée au mois de septembre, l'école a connu le départ de Mme **Peters** et Mme **Proux** a intégré l'équipe.

Nadine **Aurégan** intervient en musique depuis le mois d'octobre pour les classes élémentaires, tous les 15 jours le lundi.

Le 13 octobre, les classes CM1 et CM2 sont allées au théâtre d'Alençon.

Les CP/CE1 et CE1/CE2 y sont allés le 21 novembre.

Durant la semaine du 6 au 10 novembre, l'exposition « *les petits scientonautes* » s'est installée dans l'école et tous les élèves ont pu participer à des ateliers sur le thème de l'eau.

Les classes élémentaires se sont rendues au cinéma de Fresnay sur Sarthe le 20 novembre.

Les CP/CE1, CE1/CE2 ont vu « le kid » et les CM1 et CM2, « *une vie de chat* ».

Le 28 novembre, les maternelles se sont retrouvées sur le site d'Assé le Boisne pour participer à la journée « *24h maternelle* ».

Le 4 décembre, une rencontre sportive, en partenariat avec l'USEP, a eu lieu sur le stade de Sougé le Ganelon sur le thème des jeux olympiques. A cette occasion, l'école de Moulins le Carbonnel était présente avec nous.

Le 15 décembre, les 2 classes de maternelles se sont rendues à la Luciole pour assister à un concert.

Nous tenons à remercier les mairies d'Assé le Boisne et de Sougé le Ganelon ainsi que l'Association de Parents d'élèves pour leurs aides financières et autres qui nous permettent d'offrir à nos élèves et nous-mêmes de bonnes conditions de travail et de belles sorties.

Très belles fêtes de fin d'année à tous !

Sophie **Soing**, directrice et toute l'équipe enseignante.

Le RPI compte 140 élèves répartis en 6 classes

Site de Sougé

68 élèves

- Une classe de 25 TPS/PS/GS avec Mme **Plumas-Kerléo** (enseignante) et Mme **Beunache** (ATSEM)
- Une classe de 22 CM1 avec Mme **Genet** (enseignante)
- Une classe de 21 CM2 avec Mmes **Soing et Chrétien** (enseignantes)

Site d'Assé :

72 élèves

- Une classe de 26 TPS/PS/MS avec Mme **Lecamus** (enseignante) et Mme **Béhier** (ATSEM)
- Une classe de 23 CP/CE1 avec Mme **Lis** (enseignante)
- Une classe de 23 CE1/CE2 avec Mmes **Thuadet et Proux** (enseignantes)



Services

SERVICES DE SANTÉ DE SOUGÉ LE GANELON



équipement permet des consultations de qualité, à domicile et dans de meilleurs délais. Ce travail de collaboration permet également des échanges plus étroits entre les professionnels de santé. De nombreux autres projets sont en cours de finalisation comme la création d'une Équipe de Soins Primaires Coordonnée Localement Autour du Patient (ESPCLAP). Ce dispositif réunit des professionnels de santé de

ÉVOLUTION DES SERVICES DE SANTÉ...

La maison médicale de Sougé le Ganelon est composée de quatre infirmières, une pédicure-podologue et une orthophoniste.

Le Dr Amélie Laurens (médecin généraliste) assure désormais des consultations le lundi après-midi. Elle exerce les autres jours à la maison médicale de Fresnay sur Sarthe avec les Dr **Laot** Valentin, **Masson** Chloé et **Letronnier** Frédéric (médecin remplaçant).

A la maison médicale de Sougé le Ganelon, M. Fabien **Ory**, infirmier IPA (infirmier de pratique avancée), assure les consultations de suivi et de renouvellement des traitements pour les patients chroniques pris en charge par les médecins de Fresnay sur Sarthe et certains médecins de Sillé le Guillaume. Ces consultations ont lieu le mardi après-midi.

Le dynamisme de ces professionnels de santé et leur volonté d'améliorer l'accès aux soins de chacun ont permis, avec l'aide de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) du Maine, association créée à l'initiative des professionnels de santé libéraux du territoire, de voir évoluer plusieurs projets.

Par exemple, l'équipement en matériel connecté acquis grâce à l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire et le GCS e-santé est une véritable avancée. Il s'agit d'un ordinateur pourvu d'un stéthoscope, d'un dermatoscope et d'un otoscope. Cet outil dont disposent les infirmières de Sougé le Ganelon leur permet d'effectuer des auscultations au domicile du patient, en contact direct avec le médecin traitant. Ce nouvel

Sarthe et Fyé pour élaborer des projets de soins au plus près des besoins de santé locaux. Cela a permis la création avec la CPTS d'un protocole de prise en charge de l'infection urinaire chez la femme de 16 à 65 ans : en cas de suspicion d'infection urinaire et si le patient n'a pas pu obtenir de rendez-vous rapide chez le médecin, il peut se présenter à la pharmacie (Sougé le Ganelon, Sillé le Guillaume, Conlie et Beaumont sur Sarthe) ou bien au cabinet infirmier de Sougé le Ganelon. Le patient répond alors à un questionnaire et, s'il est éligible, le pharmacien ou l'infirmier lui prescrit sous délégation l'antibiotique nécessaire afin d'être soulagé plus rapidement.

La santé est en perpétuelle évolution et c'est en collaborant dans un même respect du patient que sont élaborées des solutions innovantes répondant aux nombreux besoins de santé de notre territoire.

Les missions de la CPTS sont de plusieurs niveaux en plus d'accompagner les professionnels de santé. Elle facilite l'accès aux soins, fluidifie les parcours de santé des patients, gère les crises sanitaires graves et organise des actions de prévention sur le territoire.

Dans ce cadre, une des actions actuelles est le recensement des patients sans médecin traitant. En effet, ces derniers ont la possibilité de se faire connaître auprès de la CPTS du Maine en remplissant un coupon ou bien en adressant un mail. Aucun élément médical ne doit être transmis. Cela permettra donc aux patients inscrits de retrouver ainsi un médecin traitant.

Elodie **Goyet**

Maison médicale de Sougé le Ganelon

Rue des Acacias
Annexe du Centre de santé des Alpes Mancelles

Médecins Généralistes

☎ 02 43 34 54 04
Docteur **Laurens** Amélie
Docteur **Letronnier** Frédéric (médecin remplaçant)

Cabinet de soins infirmiers

☎ 02 43 97 31 30
Mmes Marie **Chevallier**, Elodie **Goyet**,
Margaux **Denis** et Émilie **Vannier**
Le cabinet est ouvert de 6h à 21h du lundi
au dimanche pour les rendez-vous à
domicile et au cabinet.

Des permanences sans rendez-vous
du lundi au samedi de 8h à 9h sont à la
disposition de la patientèle.

Pédicure Podologue

Mme Laurence **Devezin**

☎ 02 43 33 64 82

Orthophoniste

Mme Hélène **Cabin**

☎ 06 36 11 96 86

Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi
de 10h à 13h.

Prise de rendez-vous sur le site
orthophonie.app

Pharmacie de la Source

Lieu-dit Mortefontaine

☎ : 02 43 97 30 09

Horaires :

Lundi au vendredi
9h/12h30 - 14h/19h30

Samedi
9h/12h30 - 14h/17h



Services

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque vous attend le lundi et le mercredi. De nombreux romans, documentaires, BD, albums et magazines sont à votre disposition. Ils sont renouvelés régulièrement. Vous pouvez également commander une publication que nous ferons venir du Mans. Un nouveau magazine « Dr Good » de Michel Cymes attend ses lecteurs.

Horaires d'ouverture :

🕒 **Lundi de 15h30 à 18h et mercredi de 10h à 12h.**

Fermeture annuelle en août

☎ **02 43 33 11 23**

✉ bibliotheque.sougeleganelon@wanadoo.fr



Le bibliobus du département : navette mise en place par les bibliothèques

ASSOCIATION POLLENIZ

Le Conseil municipal poursuit le partenariat avec l'association POLLENIZ pour la lutte contre les frelons asiatiques.



La commune maintient les modalités de prise en charge des interventions à l'initiative des habitants de la commune dans le cadre de cette procédure à hauteur de 50% avec un plafond de 90 €.

Contact Mairie obligatoire au préalable.

LA POSTE

Lieu-dit Mortefontaine

🕒 Fermé le lundi

Mardi au vendredi de 9h à 11h30

Samedi de 9h à 12

☎ **36 31 (numéro non surtaxé)**

ALEOP

☎ **02 43 39 90 72**

Votre commune est desservie par les transports ALEOP, le réseau de transport régional de la Sarthe. Consultez sur le site aleop.paysdelaloire.fr : les horaires, les itinéraires, les plans et l'info trafic. Pour tout renseignement complémentaire sur les lignes régulières, appelez l'Agence de la Sarthe.



Des plaquettes horaires sont disponibles en mairie.

DÉCHETTERIE

La communauté de communes met à disposition du territoire 3 déchetteries. Elles accueillent les matériaux qui ne peuvent pas être collectés par le service de ramassage des ordures ménagères, en raison de leur taille (encombrants), de leur volume (déchets verts), de leur densité (gravats, déblais...) ou de leur nature (batteries, huiles usagées, peinture...).

L'accès aux déchetteries pour les particuliers est inclus dans la redevance des ordures ménagères dans la limite de 30 passages par an (1er janvier au 31 décembre). Au-

delà, chaque passage est facturé selon le tarif fixé par la CCHSAM.



Carte d'accès unique pour les 3 déchetteries. Pour en bénéficier, obligation de résider sur le territoire.

🕒 Horaires des 3 déchetteries :

Saint Ouen de Mimbré
Beaumont sur Sarthe
Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi
 9h/12h et 14h/17h30

Ancinnes/Bourg le Roi
Lundi et Jeudi : 9h/12h et 14h/17h30
Vendredi : 14h/17h30

📞 **02 43 34 34 59 (accueil CCHSAM)**

Déchetterie Saint-Ouen-de-Mimbré

ZA de la Promenade
 15 rue du chemin de fer
 72130 Saint-Ouen-de-Mimbré

Déchetterie Beaumont-sur-Sarthe

ZAC rue Saint-Pierre
 72170 Beaumont-sur-Sarthe

Déchetterie Ancinnes/Bourg-le-Roi

La Maladrie
 72610 Ancinnes

FRANCE SERVICE

2 RUE ABBÉ LELIÈVRE À FRESNAY

Les agents France Services de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles **vous accompagnent dans vos démarches administratives** du quotidien ou pour l'utilisation d'un service numérique.

Salle informatique Vous avez accès à des postes informatiques en libre-service les mercredis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h à l'Espace France Services de Fresnay-sur-Sarthe. Cet espace est entièrement équipé pour que vous puissiez y effectuer vos démarches administratives en toute autonomie ou avec l'aide d'un agent France Services.

Une imprimante et scanner sont à votre disposition pour édition des documents administratifs. De la documentation est également consultable sur place.

🕒 **Lundi, Mardi, jeudi et vendredi** : 9h-12h30 et 13h45-17h
Mercredi : 9h-12h30 et 13h45-18h30

Sur rendez-vous uniquement.

📞 **02 43 33 33 99**

✉️ **franceservices@cchautesarthealpesmancelles.fr**
www.cchautesarthealpesmancelles.fr



France
services

Liberté
Egalité
Fraternité

Dossiers en cours

LA LAGUNE



Depuis 6 ans, la commune a soutenu une action judiciaire complexe (5 parties prenantes, 1 expert judiciaire, 180 pièces annexes ...) visant à faire reconnaître

les dommages subis par le constat de fuites du bassin lagunaire de la station d'épuration, route de saint Léonard. Cette procédure a permis à la Municipalité

de se voir attribuer une importante indemnisation financière qui a permis, en partie, de financer les travaux de remise en état : vidage, curage de fonds de bassin et évacuation en filière agréée (500 m³ de boue), évacuation des déblaiements sous les boues, remblaiement (3 000 tonnes de gnt), pose de réseaux, de drainage gaz, du complexe d'étanchéité (géotextile et géomembrane sur 5 000 m²). Le coût de l'opération est de **259 000 € ttc.**

Un emprunt de 46 000 € a été contracté pour boucler cette dépense inscrite au budget annexe assainissement. L'entreprise retenue, après appel d'offres, est **Geo Btp Bernardeau**. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet Artelia

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE : RESTAURATION DE 3 STATUES EN LIEN AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE



Avant et après restauration

Deux statues sont en restauration, la troisième est prête ! Les plus anciennes, saint Martin et saint Paul (inscrites aux Monuments Historiques – terre cuite du 17^{ème} siècle) sont, après démontage, dans un état de délabrement très avancé

et vont nécessiter plus de travaux que prévus. En effet, elles ont dû être cassées à une certaine période et réparées par des amateurs ! Ce qui explique la grande quantité de plâtre de comblement, de bois, de fer retrouvé sur les œuvres (le

tout recouvert de couches de peinture) : toutes matières n'ayant rien à y faire ...

La commune est donc en attente de conseils de la part du Conservateur des Objets d'Art du département pour prendre une nouvelle délibération permettant le remontage des statues, actuellement en morceaux.

La souscription publique, lancée en 2023, pour l'appel à dons a rapporté 3 370 €. Des subventions du département, de la Région et de la Fondation du Patrimoine sont également acquises pour un **montant cumulé de 5 925 €.**

Nul doute que, compte tenu de leur état constaté, cette opération va permettre de les sauver et de les réinstaller en 2024.

Seule la statue de saint Eloi (19^{ème}), léguée à la commune par la société Hutchinson, a été restaurée et est restituée de façon spectaculaire.

Elle a été installée dans l'église Saint Martin à droite de la statue Saint Pierre.

LE LOTISSEMENT DE LA PLAINE DES BOULAIES

3 parcelles ont été vendues en 2023

Depuis sa commercialisation de 23 terrains viabilisés, la commune a déjà cédé 13 parcelles. 4 parcelles sont réservées à un futur projet Sarthe Habitat.

Intercommunalité

Communauté De Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

La Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles (CCHSAM) s'est dotée de la compétence Mobilité, qui lui donne la possibilité de mettre en œuvre des solutions adaptées aux besoins des habitants par un Plan de Mobilité Simplifié. La Région Pays de la Loire garde toujours la gestion du service régulier de cars et de transport scolaire (Aléop).

Lors de la phase de diagnostic, les habitants et les salariés d'Eiffage et d'Hutchinson ont été sollicités pour répondre à des enquêtes « mobilité ». Le Comité des Partenaires Mobilité a été créé. Il est composé de représentants des communes, d'associations locales, de représentants de la sphère sociale et solidaire, du Club d'entreprises de la Haute Sarthe et d'habitants*.

Après un an de concertation avec les 38 communes de la CCHSAM, le Département de la Sarthe, la Région Pays de la Loire, les entreprises, les associations et les habitants, le projet de Plan de Mobilité Simplifié a été validé par les élus le 30 octobre 2023.

Il comprend 4 objectifs transversaux et complémentaires :

- Faciliter l'accès aux gares pour tous les usagers,
- Relier les communes aux pôles structurants de la CCHSAM (Fresnay sur Sarthe, Beaumont sur Sarthe et Sougé le Ganelon),
- Développer les mobilités moins carbonées,
- Informer, communiquer et animer.

Ces objectifs sont déclinés en 18 actions opérationnelles que les maires ont classé collégalement par ordre de priorité.

Le projet de Plan de Mobilité est entré en phase de consultation en novembre 2023. Il est soumis pour avis à l'ensemble des communes de la CCHSAM, aux Communautés de communes limitrophes, au Département de la Sarthe et à la Région Pays de la Loire.

Phase de consultation des habitants : à partir du lundi 19 février 2024

Les habitants du territoire pourront consulter le Plan de Mobilité Simplifié en format papier au siège de la Communauté de communes ou sur son site internet. Vous pourrez, si vous le souhaitez, émettre des commentaires sur le document avant qu'il soit définitivement validé par le Conseil Communautaire.

Retrouvez les informations relatives à la mobilité sur le site internet de la CCHSAM www.cchautesarthealpesmancelles.fr

sous l'onglet « Mobilité ».

* Les habitants souhaitant siéger au comité des partenaires peuvent en faire la demande auprès de la CCHSAM en précisant leurs motivations, leurs coordonnées. Les candidatures seront tirées au sort lors d'un conseil communautaire.

Parc naturel Régional de Normandie-Maine

L'ACTUALITÉ DU PARC SUR NOTRE COMMUNE : AIDE À LA PLANTATION DU PARC NORMANDIE-MAINE

Le Parc naturel régional Normandie-Maine s'étend sur quatre départements : l'Orne, la Sarthe, la Mayenne et la Manche. Sur une superficie de 257 000 hectares, il regroupe 134 communes et 14 villes portes. Le territoire classé regroupe environ 90 000 habitants. Son emblème est un cerf, à l'image des forêts qui représentent plus de 20 % du territoire. Pour la Sarthe, c'est 26 communes et 3 villes-portes dont celles de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles.

En septembre 2023, le Conseil exécutif des Géoparc mondiaux Unesco a validé la candidature du Parc pour sa labélisation. Cette annonce est l'aboutissement d'un travail commencé en 2018. Cette décision du conseil exécutif des Géoparc mondiaux sera soumise au vote de la session plénière de l'Unesco en avril 2024. L'octroi d'un label Unesco pour 4 ans contribuera à l'essor de l'attractivité du territoire tant pour les habitants que pour les touristes. C'est aussi une reconnaissance internationale

des patrimoines naturels, culturels et immatériels du territoire. L'obtention du label permettra d'intégrer pleinement le réseau des 211 Géoparc mondiaux Unesco répartis dans 46 pays. Le Parc et Géoparc Normandie-Maine participera donc à partir de 2024 aux réunions et travaux du réseau.



Travaux de voirie en 2023

	Compétence communautaire (hors agglomération)		Compétence communale (agglomération et chemins ruraux)
	Montant TTC		
PATA	3 624 €		
Nids de poule	768 €		840 €
Fauchage débroussaillage	8 137 €		2 544 €
Signalisation horizontale			7 969 €
	VOIRIE	CURAGE DE FOSSÉS	
Pose de bordures rue aux Gélines			2 069 €
Enduit bicouche rue Escole Corbin			858 €
Curage fossés VC 146 La Barre - VC 129 La Gaudinière			204 €
VC 1 - Les Bussonnières	6 114 €		
VC 125 - L'Aunay	2 349 €		
VC 126 - Route de la Robinière	6 534 €		
VC 135 - La Fouardière	3 006 €		
VC 144 - La Touzardière / L'Etang		1 248 €	
VC 151 - Prémou		2 898 €	
	34 678 €		14 484 €

Achat et travaux en 2023

EGLISE SAINT MARTIN

Eglise Saint Martin : **3 742 € ttc**
Intervention de l'entreprise MCR – **M. Commin** Cédric, pour des travaux de maçonnerie dans la sacristie
Restauration du mur intérieur du chœur : l'entreprise Emmanuel Veau a procédé à la remise en peinture du mur Est du chœur : celui qui est orné du vitrail de la guerre 1914 – 1918.
La pose d'un lait de chaux a fait disparaître les cloques de peinture, en partie haute. Les alcôves ont également été repeintes pour le retour, en 2024, des 2 statues inscrites Monuments historiques, actuellement en restauration (saint Martin, saint Paul – terre cuite – 17ème siècle). Des manques de plâtre dans la voûte ont également été comblés.

NOUVELLE CROIX AU LAVOIR ESCOLE CORBIN

Suite aux dégradations de la croix de la barre installée sur le site, des travaux de restauration et de renforcement ont été effectués.



NOUVEL ABRIBUS

Au cours de l'été 2023, l'abribus du Gué Ory a été remplacé par un abribus neuf. La Région Pays de la Loire a décidé de remplacer progressivement les abribus et d'en transférer la propriété aux communes où ils sont implantés.

SALLE POLYVALENTE

Réparation des pieds de ferme : **12 802 € ht**
Vérification et travaux sécurité incendie : **2 324 € ttc**



ACHATS ET TRAVAUX DIVERS (montant TTC)

- Achat d'un taille haie et d'une débroussailleuse à batterie pour le service technique : **2 367 €**
- Traçage jeux cour école : **480 €**
- Taille et abattage d'arbres Bourg et Gué-Ory : **1 521 €**
- Installation d'un 2ème robinet de puisage central au cimetière : **1 517 €**
- Eclairage public (complément aux travaux de rénovation) : horloge astronomique parking salle polyvalente : **836 €**, lanternes maison médicale : **2 931 €**, prises illumination sur mâts entrée de bourg Mortefontaine : **499 €**

Associations



ASSOCIATION MÉMOIRE ET PATRIMOINE



Notre association a fêté cette année ses 10 ans d'existence.

La fin de l'année 2022 a été marquée par un marché de Noël très réussi. Nous avons élargi notre offre à des professionnels en proposant bière, cidre et jus de pommes, confitures, bijoux, jouets en bois. La

présence du Père Noël, les jeux géants en bois, la retraite aux flambeaux ont été appréciés par petits et grands.

Le marché aux fleurs avec la présence de la Société avicole, de marchands de cidre et de bougies a été très animé.

Les ateliers de loisirs créatifs ont repris le jeudi après-midi. De nouvelles « petites mains » seraient les bienvenues.

Malheureusement, la sortie culturelle, en 2023, n'a pu avoir lieu faute d'autocariste disponible.

En septembre 2023, nous avons participé financièrement à l'acquisition, par la commune, de la maison dite de Marcel Fiaudrin. Cette **contribution d'un montant de 5000 €** témoigne du désir de l'association de participer à la sauvegarde de ce bâti du 19^{ème} siècle.

En partenariat avec la commune, elle aidera à sa valorisation en s'associant aux

différents travaux de restauration ainsi qu'à la mise en place d'animations dans la dépendance de cette demeure.

Nous remercions la Municipalité pour son soutien financier.

Projets 2024

- **Vendredi 2 février**
Assemblée générale (20h30 en salle des Associations)
- **Samedi 28 septembre**
Sortie en Mayenne (Fontaine-Daniel, château de Mayenne et mini-croisière).
- Restauration et animation Maison Marcel **Fiaudrin**, rue de l'Escole Corbin.

Les co-Présidentes
Pascale **Coupard** et Françoise **Rouziès**

MUSIQUE MUNICIPALE DE SOUGÉ LE GANELON

Marcel s'en est allé, laissant notre musique orpheline, nous privant de sa présence et de sa bonne humeur, et emportant avec lui ses deux personnages légendaires Jules et Joséphine.

Cet évènement nous a chamboulés, mais nous avons décidé à l'unisson de continuer le parcours qu'il avait accompli. Ainsi, nous avons fait une Assemblée générale et élu un nouveau bureau avec le peu d'effectif qui reste et que nous remercions vivement. A été élu comme chef de musique M. **Bellanger** Daniel, résultat de notre collaboration avec la Musique de Mont Saint Jean, avec laquelle nous entretenons d'excellentes relations. Nous continuerons donc d'honorer de notre présence les cérémonies commémoratives des 11 novembre, AFN et 8 mai, plus le marché de Noël.

Notre Association a d'autre part contribué financièrement, comme l'Association « Mémoire et Patrimoine », à l'achat, par la commune, de la petite maison de



Marcel située rue de l'Escole Corbin. Nous comptons collaborer pour refaire vivre ce lieu en sa mémoire.

Nous remercions la Municipalité pour son soutien financier.

Nous franchissons 2024 et pour cette nouvelle année, les Membres de la

Musique adressent à tous les Sougéens et Sougéennes, leurs meilleurs vœux de santé et bonheur.

Le Président, Jean-Paul **Rabinand**



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Chères Sougéennes, chers Sougésiens,

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sougé le Ganelon vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Cette année a été pour nous l'occasion de se rassembler à plusieurs reprises. Ces événements ont rassemblé les sapeurs-pompiers actifs ainsi que les retraités afin de partager des moments conviviaux autour de repas et d'animations diverses. Nous vous remercions pour votre participation à notre loto, en collaboration avec le Comité des Fêtes.

Nous comptons sur votre présence le 30 mars 2024 pour le prochain loto.

L'attachement et la bienveillance dont vous faites part à notre égard lors de notre passage pour les calendriers nous touchent énormément. Veuillez recevoir nos plus sincères remerciements.

Le projet 2024 s'oriente vers un voyage à l'étranger. Ce projet de longue date



Fête de la Saint Barbe : les sapeurs pompiers du centre de secours de Sougé le Ganelon

devrait pouvoir voir le jour pour cette année. Afin de veiller sur la population, celui-ci sera organisé en deux groupes. Toute personne souhaitant nous rejoindre par le biais d'un engagement en tant que sapeur-pompier volontaire au sein de notre Centre de secours est la bienvenue.

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers du Centre de secours de Sougé le Ganelon vous souhaite bonheur et gaieté pour cette année 2024.

Le Président, Valentin **Beslin**

LE CENTRE D'INTERVENTION ET DE SECOURS DE SOUGÉ LE GANELON



Centre de Sougé en intervention

L'ensemble des sapeurs-pompiers de Sougé le Ganelon vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.

Le centre de secours de Sougé le Ganelon est une équipe de 13 sapeurs-pompiers volontaires, dont 3 femmes. Fin d'année 2023, 2 femmes sont venues compléter les effectifs.

En 2023, le centre de Sougé le Ganelon a intégré l'Unité Territoriale avec les centres de secours de St Georges le Gaultier et Fresnay sur Sarthe. L'Unité territoriale

permet aux sapeurs-pompiers du centre de secours de Sougé le Ganelon d'être rattaché aux centres de secours voisins, et vice versa. Cette entraide permet d'optimiser l'engagement de moyens sapeurs-pompiers.

En 2023, les sapeurs-pompiers de Sougé le Ganelon ont assuré **420 interventions**.

280 sont notamment des interventions sur les communes de Sougé le Ganelon, Assé le Boisne, Saint Léonard des bois. Et 140 dans le cadre de l'Unité Territoriale.

Pour permettre d'assumer cette forte augmentation d'activité, le Centre de Secours a été doté d'un nouveau véhicule au mois août 2023. Un engin polyvalent qui permet aussi bien le secours à personne, les opérations diverses et le déplacement du personnel.

Nous remercions la Municipalité de Sougé le Ganelon et la société Hutchinson qui permettent à leurs salariés sapeurs-

pompiers de partir en intervention pendant leur temps de travail, grâce aux conventions de disponibilité signées avec le SDIS 72.

Comme sur tout le Département de la Sarthe, nous sommes toujours en recherche de nouveaux sapeurs-pompiers et sapeurs-pompières volontaires. Si vous avez entre 17 ans (avec autorisation parentale) et 55 ans et que vous souhaitez vivre un engagement au service des autres pour mener à bien des actions de secours de proximité, ce métier est fait pour vous. Être sapeur-pompier : c'est un choix de vie, un engagement quotidien. C'est aussi s'investir dans des missions de protection, vivre une expérience unique et découvrir la force du travail en équipe.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le chef de Centre, le Capitaine Jean-Luc **Charpentier**.

✉ ci.sougeleganelon@sdis72.fr et vous pouvez nous suivre sur la page Facebook : **Sapeurs-pompiers Sougé le Ganelon**.

Le Capitaine, Jean-Luc **Charpentier**

Associations

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT LES ÂÎNÉS RURAUX DE SOUGÉ



Notre association Générations Mouvement est en deuil de son Président Gérard **Boulay**. Il fut un Président exemplaire, avec un dévouement sans limite pour notre club. Comme il l'aurait souhaité, les Membres du bureau vous adressent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année, notamment une très bonne santé. Notre club regroupe actuellement 114 adhérents dont des résidents du foyer de vie Anaïs. Notre but est de créer un lien amical, solidaire, pour rompre l'isolement préjudiciable au moral et à la santé des retraités, avec détente et convivialité.

Activités au cours de l'année écoulée

Les marches se sont déroulées tous les 15 jours, associées aux jeux de sociétés, cartes.

Micheline **Roger** et Gérard **Boulay** ont organisé les parcours. Tout le monde s'est rejoint ensuite pour un goûter offert par les participants suivant un planning.

Janvier : le 19, Assemblée générale de GM Sougé, marche, jeux et dégustation de la galette. Elaboration du calendrier des marches

Février : le 23, spectacle au Palais des Congrès au Mans « *Les Pays du Cœur pour l'Ukraine* », 17 inscrits, puis repas facultatif au Belem à Fresnay

D'avril à septembre : tous les mardis, les rencontres des boulistes dans les différentes communes.

Avril : le 5, Questions pour un après-midi à Douillet

le 15, Assemblée générale cantonale avec repas dansant.

Mai : le 3, nous avons fêté les 90 ans de Mme **Bruneau**.

Voyage ANCV du 27 mai au 3 juin à Chamonix.

Juin : le 29, sortie d'une journée à la ferme du Bout des Prés à la Queue-Lez-Yvelines, avec visite de la serre aux papillons, 25 inscrits de Sougé

Juillet : le 5, pique-nique du club à Averton

Août : le 23, journée découverte du pays de Malicorne, 14 inscrits

Septembre : reprise des marches le 7 septembre le 20, repas du club à Cherisay, traiteur « La Grande Fourchette » le 27, journée de la forme à Saint Aubin de Locquenay le 30, loto du club

Octobre : le 17, repas des boulistes au gîte de Vandoeuvre à Saint Léonard des Bois Opération gâteaux pour Madagascar

Novembre : le 7, questions pour un après-midi à Moitron

Décembre : le 7, sortie de fin d'année au château de Vaux le Vicomte, 13 inscrits le 14, bûche de Noël, renouvellement des adhésions et distribution du colis de Noël

Nous remercions la Municipalité pour sa subvention annuelle.

A tous les Sougéens, l'équipe de Générations Mouvement vous renouvelle ses vœux pour 2024.

Bonne année et très bonne santé.

Les Membres du bureau



Dates à retenir pour 2024

■ **Janvier** : le 11, Assemblée générale et dégustation de la galette.

- le 18, Reprise des marches

■ **Février** : le jeudi 29, questions pour un après-midi à Sougé

■ **Mars** : le 12, spectacle au Mans « L'Arménie »

- le 17, loto de GMAM à Assé le Boisne

■ **Avril** : le 6, Nous fêterons les 50 ans de Générations Mouvement avec repas dansant

■ **Mai** : le 28, rencontre des boulistes à Sougé

■ **Juillet** : le 4, pique-nique du club (lieu à définir)

- Journée de la forme à Saint Georges le Gaultier

■ **Août ou septembre** : Journée découverte à la Ferté Bernard (date à définir)

■ **23 et 24 août** : Nous participerons au comice de Sougé le Ganelon

■ **Septembre** : le 3, rencontre des boulistes à Sougé

- le 19, repas du club

- Voyage ANCV du 21 au 29 à Sare au Pays Basque

■ **Octobre** : repas des boulistes à Saint Léonard des Bois

- Opération gâteaux pour Madagascar

■ **Décembre** : le 12, bûche de Noël

- Sortie de Noël d'une journée (date et lieu à définir)

LA PÉTANQUE SOUGÉENNE



Le club compte environ une quarantaine d'adhérents. Cette année, presque **200 joueurs** sont venus sur les terrains de

Sougé pour jouer à la pétanque lors des 6 concours de l'année 2023.

Pour 2024, 8 concours auront lieu. Ils sont réservés exclusivement aux joueurs non-licenciés et faisant partis d'une des 9 communes adhérentes au calendrier. Vous pouvez également suivre l'actualité du club sur sa page facebook : Club amateur de pétanque sougéenne.

En juin, une journée a permis de remercier

M. **Le Roi Roger** pour ses 35 années de présidence au club, laissant la place à M. **Vaucelle Philippe** jusqu'au 27 Janvier 2024.

L'Assemblée générale se tiendra le samedi 27 Janvier 2024 à 16h à la salle des Associations.

Le vice-Président, Guy **Chevé**

AMICALE AFN (ANCIENS D'AFRIQUE DU NORD)



Repas des AFN en mars 2023

L'Amicale AFN formule le vœu que 2024 soit pour toutes et tous, une année heureuse et sereine, faite de bonheur et de bonne santé à partager entre tous les sougêns. 2023 a été la deuxième année après 2022 pour renouer avec nos trois manifestations de mémoire. A cette occasion, nous remercions vivement les sapeurs-pompiers et la Musique municipale pour leur participation active. Un grand merci également à Daniel **Drou** notre fidèle Porte-drapeau. Après la cérémonie de mars des AFN, nous avons organisé un repas amical à Sillé le Guillaume où 28 personnes étaient présentes.



A la fin de l'année 2022, nous avons eu la triste nouvelle d'apprendre le décès de trois de nos camarades : Gérard **Delannoy**, Jacques **Viellepeau** et Marcel **Fiaudrin**.

Marcel **Fiaudrin** a combattu en Tunisie au sein du 26ème Escadron du Train à Tunis, de 1955 à 1957. Pendant plus de 50 ans, il a dirigé la Musique municipale de Sougé le Ganelon jusqu'à son décès. Avec sa bonne humeur et son esprit de camaraderie, il va nous manquer !

En octobre dernier, un autre camarade nous a quitté, Serge **Gendrel**. Il a combattu au sein du 410ème Régiment d'Artillerie Aérienne en Algérie à Aïn Bessem de 1961 à 1962. Serge était un homme discret mais, à chaque repas, il ne manquait pas de pousser sa chansonnette. Lui aussi va nous manquer !



Commémorations pour 2024

- **Dimanche 24 mars**, célébration des accords d'Évian et du « Cessez-le-feu » en Algérie. A l'issue de la cérémonie, nous proposerons un repas amical pour se retrouver.
- **Mercredi 8 mai**, fin de la seconde guerre mondiale 39-45 en Europe.
- **Lundi 11 novembre**, armistice de 1918 mettant fin à la première guerre mondiale.

Tous les membres de l'Amicale remercient la Municipalité et Philippe **Rallu** pour leurs soutiens et leurs aides précieuses.

Le Référent AFN, Jean-Marc **Dorneau**
Conseiller municipal, correspondant
Défense

LES FOUS DU VOLANT 72

Encore une belle année pour les Fous du Volant.

Avec environ **60 adhérents** (enfants compris) l'année 2022-2023 a encore été un succès !

L'ambiance, très amicale, est un atout pour l'intégration des nouveaux venus. Le mix entre anciens et débutants permet à ceux-ci de progresser rapidement et ainsi de prendre encore plus de plaisir à jouer. Venez-nous rejoindre, vous serez les bienvenus !

Le cours du mercredi pour les jeunes de 10 à 15 ans avec Clémence est une réussite. Si vous n'avez toujours pas trouvé d'activité, venez essayer ! Clémence se fera une joie de vous accueillir !

Comme tous les ans, notre année s'est conclue par une sortie et un repas.

Cette année, nous avons offert à nos adhérents une journée au parc de loisirs de Damigny. Adultes et enfants accompagnés de leurs frères et sœurs ont pu y passer un moment convivial.

Pour cette nouvelle année, un peu moins d'inscriptions mais pour ceux qui sont là toujours autant de bonheur à pratiquer ce sport !



2024 sera une grande année pour notre association puisqu'elle fêtera ses 10 ans ! Un grand merci à ceux et celles qui s'investissent, notamment Clémence, Nathalie, Fabian mais aussi Diana, Olivier, Thomas qui répondent présents quand ils le peuvent.

Merci à la Municipalité pour le prêt de la salle et la subvention octroyée chaque année.

Pour nous rejoindre :

🕒 **Jours d'activité : Jeunes : Mercredi 18 h 15 - 19 h 30 ; Adultes : Lundi 20 h - 22 h ; Mercredi 19 h 30 - 21 h 30 ; Jeudi 20 h - 22 h.**

📞 **Contact Bruno : 07 62 86 09 71**
Cotisation annuelle : 30 €.

Bonne année à tous
Sportivement vôtre

Le Président, Bruno **Depaifve**

COMITÉ DES FÊTES



Randonnée du 1er Mai

Le comité des fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

Le loto, en partenariat avec l'amicale des sapeurs-pompiers, qui s'est tenu le samedi 18 mars, **a rencontré un franc succès avec environ 400 personnes.**

Lors de la marche du 1er Mai, sous une météo clémente, c'est environ 65 personnes qui ont pu profiter d'une randonnée pédestre sur nos routes communales. Retour à la salle polyvalente pour une collation bien méritée.

En raison de la météo incertaine, la fête de la musique s'est déroulée à la salle polyvalente. Shuba, ses choristes et Julien

le DJ, **ont assuré l'animation pour environ 200 personnes.**

La traditionnelle fête communale s'est tenue le samedi 15 juillet et a commencé dès 8 heures avec le vide grenier, ses manèges et sa restauration rapide tout au long de la journée. Le soir, environ 170 personnes sont venues profiter du repas dansant composé de jambon grillé / frites. La population locale a ensuite pu admirer le feu d'artifice offert par la commune de Sougé.

Les décorations de Noël ont été posées début décembre.

Notre association a pour objectif d'animer la vie locale et nos activités ne pourraient avoir lieu sans le soutien des habitants de la commune qui répondent présents pour nous aider au quotidien.

Nous tenons à les remercier chaleureusement et remercions également les commerçants locaux ainsi que la Municipalité pour leur soutien tout au long de l'année.

Le Président, Jean-Claude **Denis**

Calendrier 2024

- **Samedi 20 janvier à 17 h30**
Assemblée générale
- **Samedi 30 mars à 20h**
Loto avec les sapeurs-pompiers
- **Mercredi 1 mai à 14h**
Randonnée pédestre
- **Samedi 22 juin à partir de 19h**
Fête de la musique
- **Dimanche 14 juillet à partir de 8h**
Fête communale
- Mise en place des décorations de Noël en décembre

A la suite de l'annonce du décès de Patricia, épouse du Président Jean-Claude Denis, les Membres du bureau ont souhaité lui rendre hommage. « *Son départ si soudain nous a beaucoup touchés. Très dévouée, sa présence dans l'association au côté de Jean-Claude a été très importante et essentielle.* »

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ASSÉ/SOUGÉ

L'Association des Parents d'Élèves Assé/Sougé a été créée le 24 février 2012. Son objectif est de participer à la vie de l'école dans l'intérêt des enfants scolarisés en complémentarité avec l'équipe enseignante.

LES ACTIONS MISES EN PLACE EN 2023 :

Carnaval (11 mars), vente de chocolats de Pâques avec Réauté Alençon (en Mars/Avril), chasse aux œufs (8 Avril), buvette course de Vélo à Assé le boisne (16 avril), Fête de l'école (1er juillet), les kits scolaires (en août), vente de gâteaux « Bijou » (en octobre), l'opération Rôti de Noël (en novembre), la vente de sapins de Noël (en novembre), le marché de Noël de l'association à Assé le Boisne (le 2 Décembre) et le marché de Noël à Sougé le Ganelon (le 9 Décembre).

Nous avons **offert une calculatrice collègue** pour tous les CM2 du sivos pour leur rentrée en 6ème, soit 11 calculatrices distribuées. Cette action a coûté **232,10 €** à l'association.

Grâce au bénéfice réalisé durant l'année scolaire 2022/2023, nous avons **attribué** la somme **10 € par élève aux Coopératives scolaires soit un total de 1 400 €**. Cette somme va permettre de contribuer aux sorties et projets pédagogiques organisés par les enseignantes tout au long de l'année.

Nous avons également **financé la totalité des fichiers de mathématiques et de français, pour un montant de 684,13 €**. Il restera pour les sorties de fin d'année une enveloppe de **1 150,00 €**.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des parents qui nous ont aidés dans la réalisation des projets au cours de l'année et l'équipe enseignante pour leur collaboration, la Municipalité de Sougé le Ganelon pour la subvention attribuée ainsi que la mise à disposition de la salle. Nous remercions également l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien.

PROJETS 2024

Nous envisageons d'organiser les actions suivantes :

- Vente de chocolats de Pâques avec Réauté Alençon
- Chasse aux œufs à la Motte (à confirmer)
- Boom masquée le **13 Avril** à Sougé le Ganelon
- Fête de l'école est programmée le **Samedi 8 juin** à Assé le Boisne
- Kits scolaires
- Comice agricole Sougé le Ganelon le **24 Août**
- Vente de gâteau « Bijou »
- Vente de sapins de Noël
- Vente de grilles de rôti de Noël
- Marché de Noël de l'APE à Assé le Boisne
- Marché de Noël à Sougé le Ganelon

Lors de l'Assemblée générale du 29 septembre dernier, le bureau suivant a été élu pour l'année 2023/2024 :

- Présidente : Elodie **Bienvenu**
- Vice-Présidente / Trésorière : Laëtitia **Grudet**
- Trésorière Adjointe : Annabelle **Geslin**
- Secrétaire : Isabelle **Brasseur**
- Secrétaire Adjointe : Camille **Chataigner**

- Membres actifs : Muriel **Creton** – Amélie **Gaudin** – Anne Laure **Foulon** – Anaëlle **Honoré** – Lucie **Chanteloup** – Estelle **Legros** – Marlène **Lemal**

Les membres de l'APE vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024.

Pour nous contacter :

✉ ape.asse.souge@gmail.com

La Présidente, Elodie **Bienvenu**



Suivez-nous sur notre page Facebook
www.facebook.com/APEAsséSougé

ASSOCIATION SOUGÉENNE DANSES ET LOISIRS

Apprendre les danses de société à Sougé, c'est maintenant possible. L'association sougéenne Danses et Loisirs a été créée le 01/03/2023 et est ainsi constituée :

- Présidente : Sylvie **Beucher**
- Vice-Présidente : Sylvie **Monnier**
- Trésorière : Véronique **Grippon**
- Secrétaire : Véronique **Rallu**

L'objectif de l'association est de proposer des cours de danses dits de « société » ou de « salon ». Possibilité d'apprendre ou de se perfectionner en pratiquant valse, tangos, paso doble, samba, bachata, rock.... Les cours sont ouverts à tous, jeunes, moins jeunes, couples et personnes seules. C'est une belle occasion proposée aux sougéens et habitants des communes alentours de se retrouver.

Sachez que danser, c'est bon pour la santé !

La pratique de la danse traditionnelle a des effets très positifs sur la santé physique et mentale. À ce titre, danser travaille la mémoire et améliore la capacité de concentration. On dit aussi que la danse



est un sport qui permet de ralentir le vieillissement du corps en améliorant la souplesse et la mobilité des articulations. Enfin, les cours collectifs sont une réelle opportunité de créer du lien social. Pour l'association, c'est aussi la chance d'avoir rencontré Laryssa.

Laryssa était professeur de danses et chorégraphe en Ukraine. Les événements tragiques dans son pays l'ont conduite à vivre en France depuis 2022. Salariée à Alençon, elle propose en complément de son activité professionnelle des cours de danses.

Nous remercions la Municipalité pour son soutien financier.

🕒 **Cours le mardi tous les 15 jours de 19 h 30 à 21 h à la salle des Associations.**

📞 **Inscription au 06 74 60 23 16**

Adhésion : 80 € pour les cours de janvier à juillet 2024, à raison de 2 cours par mois (hors vacances scolaires)

La Présidente, Sylvie **Beucher**

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SOUGÉ (S.C.S.)

Pour cette nouvelle année, les Membres du bureau de la Société de Chasse souhaitent à tous les sougéens nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour 2024.

Cette année, notre effectif est de 33 chasseurs. Nous avons eu le départ de 2 actionnaires et l'arrivée de 2 sociétaires, nous leur souhaitons la bienvenue dans notre société.

Nous avons pu faire notre traditionnel ball-trap où nous avons eu une bonne fréquentation. Nous remercions tous les bénévoles et chasseurs pour leur participation active, ainsi que M. Michel

Coupard pour le prêt de son terrain. La prochaine édition du ball-trap aura lieu les samedi 7 et dimanche 8 septembre 2024.

Nous avons fait notre repas tripes le jour de l'ouverture en présence de Philippe **Rallu**, de Sylvie **Beucher** et notre garde **Raynald** Hubert de la FDC72. Nous les remercions pour leurs participations ainsi que tous les chasseurs présents. Ce repas convivial nous permet d'avoir des échanges avant le début de saison.

Pour le gibier, nous avons lâché le même nombre de volatiles que les années précédentes :

■ perdrix grises de repeuplement, fin août, qui mobilisent des bénévoles pour la mise en place et la dépose des cages, ainsi qu'un suivi fréquent toute la saison pour alimenter en grains et en eau les agrainoirs.

■ perdrix rouges en octobre et faisans en novembre et décembre.

Cette année, il nous a été attribué 34 bracelets pour les lièvres et 8 pour les chevreuils.

La campagne pour la lutte contre les ragondins est toujours en place. Depuis le début de celle-ci en avril 2016, plus de 1 829 ragondins ont été capturés dont 130 depuis le 1er janvier 2023 par nos piégeurs François **Robert** accompagné de Colette et de Jonathan **Guillet** ainsi que le piégeage des corbeaux (165), pies (156) et renards (50) pour la saison 2022/2023. C'est un travail journalier qui demande beaucoup de temps. Nous les en remercions vivement.

Je voudrais remercier aussi nos propriétaires qui nous permettent d'exercer notre loisir sur leurs terres. Je termine, au nom de notre Association, en remerciant notre Municipalité pour son soutien financier et la mise à disposition de la salle des Associations.

Le Président, Patrice **Lépinay**



LA TRUITE DES ALPES MANCELLES

L'année 2023 a été marquée par plusieurs décisions de la fédération départementale : arrêt des déversements et de la production de truitelles, les résultats des pêches électriques étant très décevants depuis plusieurs années ; arrêt progressif du subventionnement des truites fario dont le prix est plus élevé et dont la qualité gustative n'est pas supérieure à celle des arcs-en-ciel (chaque association pourra les financer sur ses fonds propres) ; modification de l'utilisation de la subvention départementale (montant inchangé) dont 10% devra être utilisée en poissons blancs. L'année 2023 a été convenable. Toutes les actions habituelles ont eu lieu. Les alevinages prévus ont été effectués : un alevinage supplémentaire de 50 kg de truites arc-en-ciel a été proposé aux vacanciers du camping de St Léonard en juillet. Les journées au plan d'eau se sont déroulées aux dates fixées et seront proposées différemment en 2024.

Les Membres du bureau n'ont pas ménagé leur peine. Ils ont, comme chaque année, participé aux alevinages, aux débroussaillages (du Val aux Toyères et au plan d'eau de St Georges, côté Vaudelle), aux



journées organisées à St Léonard des Bois, le dimanche de Pentecôte (Fête du Bio) et le jour du comice agricole cantonal.

Cette année, le nombre de cartes vendues est resté stable. En 2024 le prix des cartes de pêche (inchangé depuis plusieurs années) verra une nouvelle augmentation décidée par la fédération nationale. Le loto du 12 novembre a été bien fréquenté et réussi financièrement.

Tous les Membres du bureau vous donnent rendez-vous samedi 9 mars 2024 jour d'ouverture de la truite. Pour cette prochaine saison de pêche, la fédération départementale envisage une harmonisation régionale de l'ouverture journalière en 1^o catégorie afin d'être en conformité avec le code de l'environnement. Tous les départements voisins appliquent déjà cette réglementation. En 2024, la pêche en 1^o catégorie restera fermée uniquement le vendredi jusqu'au 1^o mai (décision de l'assemblée des présidents). Dates alevinages 2024 et journées pêches seront proposées à l'Assemblée générale qui aura lieu le samedi 27 janvier salle des Associations à 14 h30.

Dépositaires

Sougé : Blossier-Rabinand (Jeannette)
St Léonard des Bois : Cave à bière, Bon
laboureur et camping (en saison)
Arçonnay : magasin Décathlon

Le Président, Bernard Duval

UNION SPORTIVE DES ALPES MANCELLES (USAM)



Equipe féminine

L'ensemble du conseil d'administration, dirigeants, joueurs, éducateurs et bénévoles du club de l'Union Sportive des Alpes Mancelles Football tiennent à vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2024 et souhaitent une bonne réussite sportive pour l'ensemble de ses équipes pour la saison 2023/2024.

L'Union Sportive des Alpes Mancelles Football est composée de 170 licenciés, joueurs, dirigeants, arbitres, volontaires, bénévoles, pour encadrer cette structure et la faire fonctionner dans l'esprit sportif, familial et convivial.

A cette occasion, le club lance un appel pour le recrutement de bénévoles et d'arbitres afin de mener à bien tous ses beaux projets éducatifs et sportifs pour enrichir l'équipe pédagogique, sportive et administrative dans les différentes catégories et développer un partenariat local.

La nouvelle saison est déjà bien engagée. Les équipes, pleines de promesses et d'ambitions sportives, vont se battre pour rester dans leurs divisions respectives avec des effectifs en diminution.

Les féminines peuvent également pratiquer

le football dans toutes les catégories d'âge et n'hésitez pas Mesdames à nous rejoindre.

Le club est à l'honneur avec l'obtention du LABEL FFF Féminine pour 3 ans avec une soirée de promotion des Labels FFF qui s'est déroulée le vendredi 15 décembre 2023 au siège du Crédit Agricole au Mans.

L'Union Sportive des Alpes Mancelles Football est de 10 équipes réparties sur les 3 sites mis à sa disposition par les communes de Sougé le Ganelon et de Fresnay sur Sarthe (stades « Clément Bellanger », des Rochers et de Villepeinte).

A cette occasion, nous remercions la Municipalité de Sougé pour la mise à disposition des infrastructures, l'entretien des terrains et la subvention annuelle.

En partie hivernale, nos jeunes et occasionnellement nos seniors utilisent la salle polyvalente « Gilbert Chauveau » et le gymnase de Fresnay sur Sarthe géré par la Communauté de communes.

LES ÉQUIPES :

- 3 équipes de jeunes (catégorie U7 – U9 – U11) secteur Sarthe Nord
- 1 équipe U13 en 2^{ème} Division et une équipe U18 en 1^{ère} Division
- 2 équipes seniors l'équipe A en Deuxième Division et l'équipe B en Troisième Division
- 1 équipe féminine Foot à 8 1^{er} Division
- 1 équipe foot à 7 en 1^{er} Division

Toutes les équipes évoluent au niveau départemental et participent aux coupes proposées par la ligue des Pays de Loire et le District de la Sarthe.

Le club tient à remercier l'ensemble de ses fidèles supporters, partenaires qui contribuent

au bon fonctionnement de la structure.

Nous souhaitons avoir le plaisir de vous voir venir encourager et supporter au bord des terrains de Sougé le Ganelon et Fresnay sur Sarthe nos équipes le vendredi soir, le samedi et le dimanche pour assister à nos rencontres et à nos animations de la saison pour partager des moments de convivialité. Venez nombreux !!!



Dates à retenir à Sougé le Ganelon

- 3 février 2024 : Soirée choucroute
- 9 Mars 2024 : Loto
- 18 Mai 2024 : Concours de pétanque
- 29 et 30 juin 2024 : Tournoi des Jeunes et des Féminines

N'oubliez pas nos traditionnels calendriers 2024 financés par nos partenaires avec la photo de toutes les équipes du club.

Contact Club U.S.A.M. :

✉ unionsportivealpesmancelles@gmail.com
us-alpes-mancelles.footeo.com

🗣️ Président Florian Denis : 06 38 12 08 05
 Secrétaire Général (réfèrent Arbitres et Correspondant)
 Laurent Ivon : 06 23 04 25 24
 (mail : laurent.ivon@orange.fr)

Le Conseil d'Administration

Etat Civil 2023

MARIAGE

BRASSEUR Guillaume et **COUCHARD** Isabelle - 2 septembre 2023
RABAI Zakaria et **HUBERT** Jennifer
 25 novembre 2023
 4 couples pacésés

NAISSANCES (HORS COMMUNE)

PORTIER Théo - 3 février 2023
POIRIER Alessio - 15 février 2023
BOINALI Imah - 19 avril 2023
DUVAL Jules - 3 octobre 2023
COTIGNY Livio - 12 octobre 2023
LUBIN Nino - 18 novembre 2023

DÉCÈS

DELANNOY Gérard
 19 décembre 2022
FIAUDRIN Marcel
 25 décembre 2022
EL BEZ Sauveur
 19 janvier 2023
TIREAU Madeleine veuve
COUPARD
 19 février 2023
GARNIER Françoise
(DE GRIVEL)
 22 février 2023
ROUZIES Michel
 1er mars 2023

PIERRE Denise veuve
ROUSSEAU
 25 mars 2023
PARATTE Gérard
 27 mai 2023
ROCH veuve **CORBIN**
 Jacqueline
 11 juin 2023
HULLIN Madeleine
 veuve **DÉSALAY**
 24 juillet 2023
ANDRE Henri
 25 septembre 2023
VÉTILLARD veuve
GESLIN Réjane
 19 octobre 2023

GENDREL Serge
 19 octobre 2023
RADET épouse **DENIS**
 Patricia
 12 novembre 2023
BOULAY Gérard
 21 novembre 2023
COYEAU Bernadette
 21 novembre 2023

Location salles

LOCATION SALLE DES ASSOCIATIONS

(réservée aux habitants de la commune exclusivement)

RÉUNION - VIN D'HONNEUR : 55€
BUFFET FROID : 100€

Option cuisine : 45 €

LOCATION SALLE POLYVALENTE "Gilbert CHAUVEAU"

	HABITANTS ET ASSOCIATIONS DE SOUGÉ	HORS COMMUNE
VIN D'HONNEUR	73 €	79 €
RÉUNION-SPECTACLE (1/2 journée ou soirée)	114 €	164 €
EXPOSITION		
* 1 journée	144 €	192 €
* 2 journées	192 €	339 €
* 3 journées	279 €	483 €
TOURNOI/COMPÉTITION (1 journée)	104 €	104 €
REPAS - BANQUET - MARIAGE		
Cuisine et vaisselle sans parquet	253 €	453 €
Cuisine sans vaisselle sans parquet	205 €	399 €
SUPPLÉMENT POUR PARQUET	73 €	79 €
REPAS DU LENDEMAIN	73 €	79 €
SOIRÉE DANSANTE	213 €	350 €
SPECTACLE AVEC DESSERT	152 €	279 €
LOTO	160 €	295 €

Tarifs communs :

Chauffage : 195 € / Chauffage vin d'honneur : 92 € / Utilisation de tables et chaises d'autres salles : 58 € /
 Fourniture de complément de puissance électrique : 58 € / Location horaire tennis : 7 €

Concessions cimetièrre

Concessions de terrain

- Concession trentenaire : 80 €
- Concession cinquantenaire : 150 €
- Concession trentenaire - carré enfant : 40 €
- Concession cinquantenaire - carré enfant : 80 €

Cases de Columbarium

- Concession de 15 ans : 1^{ère} concession : 260 € -
Renouvellement : 60 €
- Concession de 30 ans : 1^{ère} concession : 440 € -
Renouvellement : 120 €

Cavernes

- Concession trentenaire : 1^{ère} concession : 250 €
- Renouvellement : 90 €

Dispersion

- Dispersion simple : 20 €
- Dispersion + inscription 10 ans : 50 €
- Renouvellement de l'inscription (10 ans) : 30 €

Comptes administratifs 2022

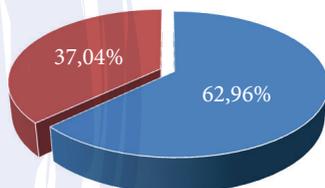
	COMMUNE	SERVICE ASSAINISSEMENT	LOTISSEMENT
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes de l'exercice	72 614,95	28 791,07	208 295,66
Excédent reporté	0,00	34 890,32	70,00
Résultat affecté	38 092,69	0,00	0,00
Total des recettes	110 707,64	63 681,39	208 365,66
Dépenses de l'exercice	217 373,51	32 055,52	208 365,66
Déficit reporté	42 848,71	0,00	0,00
Total des dépenses	260 222,22	32 055,52	208 365,66
Résultat d'investissement	-149 514,58	31 625,87	0,00
Solde des restes à réaliser	35 159,38	-4 057,43	0,00
Résultat cumulé	-114 355,20	27 568,44	0,00
Besoin de financement	114 355,20	0,00	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes de l'exercice	571 956,98	204 538,29	208 295,66
Excédent reporté	82 605,38	3 391,68	0,00
Total des recettes	654 562,36	207 929,97	208 295,66
Dépenses de l'exercice	523 303,13	52 341,59	208 295,66
Déficit reporté	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses	523 303,13	52 341,59	208 295,66
Résultat de fonctionnement	131 259,23	155 588,38	0,00
Résultat affecté à l'investissement	114 355,20	0,00	0,00
Solde reporté pour 2023	16 904,03	155 588,38	0,00

Budget de fonctionnement 2022

Provenance des recettes		
013 Atténuations de charges	15 250,86 €	2,67%
70 Produits des services et du domaine	5 705,54 €	1,00%
73 Impôts et taxes	277 195,45 €	48,46%
731 Fiscalité locale	69 555,00 €	12,16%
74 Dotations, subventions, participations	179 323,70 €	31,35%
75 Autres produits de gestion courante	24 863,73 €	4,35%
78 Reprises amort., dépréciations, provisions	62,70 €	0,01%
Total des recettes	571 956,98 €	100,00 %
Affectation des recettes		
011 Charges à caractère général	155 708,12 €	27,22%
012 Charges de personnel et frais assurances	189 151,24 €	33,07%
014 Atténuation de produits	631,00 €	0,11%
65 Autres charges de gestion courante	170 027,37 €	29,73%
66 Charges financières	7 683,80 €	1,34%
68 Dotations provisions semi-budgétaires	101,60 €	0,02%
Total des dépenses	523 303,13 €	91,49%
Autofinancement de l'exercice	48 653,85 €	8,51%
	571 956,98 €	100,00%

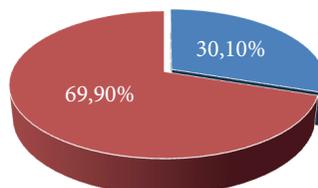
Budget primitif 2023

Commune



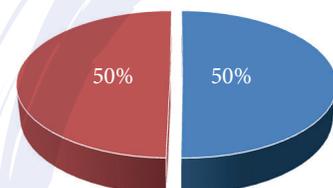
Fonctionnement : 596 377,00 €
Investissement : 350 815,00 €

Service assainissement



Fonctionnement : 223 782,00 €
Investissement : 519 781,00 €

Lotissement la Plaine des Boulaies



Fonctionnement : 196 734,82 €
Investissement : 194 734,82 €

Mairie

 **Ouverture :**

Lundi de **9h à 12h et 14h à 17h**

Mardi de **9h à 12h**

Fermée le mercredi

Jeudi de **9h à 12h et 14h à 17h**

Vendredi de **9h à 12h**

Samedi de **9h à 12h**

02.43.97.30.88 

Site internet : www.sougeleganelon.fr

mairie@sougeleganelon.fr 

Panneau pocket

Bibliothèque

Responsable :

Françoise Rouziès

 **Ouverture :**

Lundi de **15h30 à 18h** / Mercredi de **10h à 12h**

02.43.33.11.23 

bibliothèque@sougeleganelon.fr 

Agenda

Samedi 3 février :

Repas dansant (Union Sportive des Alpes Mancelles)

Dimanche 11 février

Loto (Comice Agricole Sougé)

Samedi 9 mars :

Loto (Union Sportive des Alpes Mancelles)

Samedi 16 mars :

Théâtre (Comice Agricole Sougé)

Samedi 30 mars

Loto (Amicale des sapeurs - Pompiers / Comité des fêtes)

Samedi 30 avril :

Marché aux Fleurs

Mercredi 1er mai :

Randonnée pédestre (Comité des fêtes)

Samedi 1er juin :

Journée citoyenne

Samedi 22 juin :

Fête de la Musique (Comité des fêtes)

Dimanche 14 juillet :

Assemblée annuelle (Comité des fêtes)

23-24 août :

Comice agricole Cantonal à Sougé le Ganelon

Samedi 21 et Dimanche 22 septembre :

Journées Européennes du Patrimoine

Dimanche 10 novembre :

Repas des Anciens

Samedi 7 décembre :

Fête de « Sainte Barbe », patronne des pompiers

Samedi 14 décembre :

Marché de Noël

Mardi 24 décembre :

Arrivée du Père Noël

Numéros Utiles

■ **POMPIERS 18**

Liaison directe avec le service départemental

Chef de Centre : Capitaine Jean-Luc CHARPENTIER

■ **CENTRE DE SANTÉ DES ALPES MANCELLES 02.43.34.54.04**

Médecins généralistes

■ **CABINET INFIRMIER 02.43.97.31.30**

(Permanences du lundi au samedi de 8h à 9h sans rendez-vous)

■ **PHARMACIE DE LA SOURCE 02.43.97.30.09**

■ **PÉDICURE – PODOLOGUE 02.43.33.64.82**

Laurence **DEVEZIN**

■ **ORTHOPHONISTE 06.36.11.96.86**

Hélène **CABIN**

■ **OSTÉOPATHIE 02.43.34.05.72**

Cabinet **GUNER-VAUCHOT**

■ **LUXOPUNCTURE – RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE 06.74.60.23.16**

Véronique **RALLU**

■ **LA POSTE (avec DAB) 3631**

■ **CARREFOUR CONTACT – carburant 24/24 02.43.97.20.39**

■ **ECOLE PUBLIQUE**

Directrice : Sophie **SOING**

Assé le Boisne : **02.43.97.30.71**

Sougé le Ganelon : **02.43.33.81.09**

■ **GARDERIE PÉRISCOLAIRE**

Assé le Boisne : **02.43.97.30.71**

Sougé le Ganelon : **02.43.33.81.09**

■ **CANTINE SCOLAIRE**

Assé le Boisne : **02.43.97.92.37**

Sougé le Ganelon : **02.43.33.44.65**

■ **PRESBYTERE FRESNAY SUR SARTHE 02.43.97.21.28**

Abbé Gautier **Terral**

■ **PAROISSE : référent sépulture**

Maryvonne **GUILMEAU** : **02.33.26.92.09**

ASSOCIATIONS COMMUNALES :

■ **AFN 02.43.33.80.16**

Référent : Jean-Marc **DORNEAU**

■ **AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS**

Président : Valentin **BESLIN**

■ **A.P.E SIVOS ASSÉ-SOUGÉ 06.82.45.45.84**

Présidente : Elodie **BIENVENU**

■ **COMITÉ DES FÊTES 02.43.34.35.76 – 07.83.30.35.20**

Président : Jean-Claude **DENIS**

■ **GÉNÉRATIONS MOUVEMENT - AÎNÉS RURAUX**

■ **GROUPEMENT DE DÉFENSE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES**

Président : Bertrand **GOIDEAU 02.43.97.25.85**

■ **LA PÉTANQUE SOUGÉENNE**

Président : Philippe **VAUCELLE**

■ **LA TRUITE DES ALPES MANCELLES 06.03.03.03.67**

Président : Bernard **DUVAL**

■ **LES FOUS DU VOLANT**

Président : Bruno **DEPAIFVE 07.62.86.09.71**

■ **MÉMOIRE ET PATRIMOINE DE SOUGÉ**

Co-Présidentes : Françoise **ROUZIES**, Pascale **COUPARD**

■ **SOCIÉTÉ DE CHASSE 02.43.33.48.37 – 06.70.12.31.41**

Président : Patrice **LEPINAY**

■ **SOCIÉTÉ DE MUSIQUE**

Président : Jean-Paul **RABINAND 02.43.97.30.12**

■ **UNION SPORTIVE DES ALPES MANCELLES**

Président : Florian **DENIS 06.38.12.08.05**

■ **ADMR 02.43.33.79.87**

■ **FAMILLES RURALES : 02.43.33.25.91**

■ **CENTRE SOCIAL ESCALE 02.43.34.82.47**

■ **FRANCE SERVICES 02.43.33.33.99**

■ **CCHSAM 02 43.34.34.59**